

Châteauguay



AVIS PUBLIC

PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2025, 2026, 2027, 2028 ET 2029

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Châteauguay, lors de sa séance extraordinaire du 2 juillet 2024, à 18 h 45, adoptera le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029.

Cette séance aura lieu à la Cour municipale située au 71, rue Principale, à Châteauguay, et les délibérations du conseil de même que la période de questions portera exclusivement sur le programme quinquennal d'immobilisations.

Donné à Châteauguay, ce 21 juin 2024.

Le greffier,

Me George DOLHAN, notaire, LL.B., LL.M., D.E.S.S. A.A

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION DU
PROGRAMME QUINQUENNAL
D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES
2025, 2026, 2027, 2028 ET 2029**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date 21 juin 2024, le présent avis public d'approbation du programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029 à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, comme prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 21 juin 2024, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 21 juin 2024.

Le greffier,

Me George DOLHAN, notaire, LL.B., LL.M., D.E.S.S. A.A